

Sion, le 2 février 2018

# Conférence de presse interpartis - « OUI à la Constituante valaisanne ! »

**PLR** Valais  
Les Libéraux-Radicaux



Parti socialiste  
du Valais romand



Sozialdemokratische  
Partei Oberwallis



CENTRE GAUCHE PCS  
Valais romand



 RASSEMBLEMENT  
CITOYEN | VALAIS

**LAGAUCHE**  
Valaisanne Alternative

# Introduction

René Constantin / PLRVS

Ce 4 mars prochain, l'électorat valaisan est appelé à se prononcer sur la révision totale de la Constitution valaisanne de 1907.

La Constitution définit le rôle de l'Etat; ses liens avec les institutions et les citoyens ainsi que les droits et libertés accordés à ces derniers. La Constitution valaisanne actuelle date de 1907. Elle a certes fait l'objet de menus ajustements, mais demeure, pour l'essentiel, plus que centenaire.

Réunis sous la bannière du **“OUI à la Constituante valaisanne”**, les partis et mouvements en faveur du progrès rassemblent leurs forces pour ne pas laisser passer cette occasion historique.

Une révision totale de la Constitution prend du temps, demande des moyens, confronte des visions différentes du vivre ensemble et sera toujours dépendante in fine d'une acceptation par le peuple valaisan.

Plusieurs partis se sont unis aujourd'hui pour coordonner notre action en faveur de la Constituante et favoriser la meilleure représentativité possible du peuple valaisan.

**La Constitution appartient au peuple:  
C'est le peuple qui doit dessiner le Valais de demain.**



# Pourquoi une révision totale de la Constitution?

*Christophe Clivaz / Les Verts*

La constitution actuelle n'est pas adaptée aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle : Malgré les quelques retouches apportées, elle est restée figée depuis son adoption il y a plus de cent ans. Aujourd'hui seuls les cantons de Zoug et d'Appenzell Rhodes-Intérieures ont des constitutions aussi anciennes que la Constitution valaisanne. Sans renier son passé, il est temps pour le Valais aussi de procéder à ce même exercice et d'élaborer une Constitution qui soit adaptée aux réalités et défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

La révision totale de la Constitution permettra d'avoir une Constitution moderne intégrant les acquis et valeurs qui ont progressivement émergé tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et qui font partie aujourd'hui de l'identité valaisanne comme le principe d'égalité hommes-femmes ou la conservation durable des ressources naturelles.

Le tissu socio-économique valaisan a radicalement changé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle : la population a presque triplé. L'activité agricole, encore dominante à l'époque, a laissé la place à l'industrie et aux services. Le canton s'est fortement urbanisé tant dans la plaine du Rhône et ses alentours que dans les stations de montagne. Les réseaux de transport comme de circulation de l'information (internet) ont changé profondément nos rapports avec le monde extérieur. Les flux migratoires se sont accrus et les structures sociétales se sont modifiées (émancipation des femmes, évolution des modèles familiaux, vieillissement de la population, etc.).

Une nouvelle Constitution serait l'occasion de tenir compte de ces évolutions qui ont complètement transformé le visage du Valais.

# Évitons d'être le dernier canton à agir !

*Jean-Marie Bornet / RCV*

Nous avons encouragé les citoyennes et citoyens à signer l'initiative visant à procéder à une révision complète de notre Constitution cantonale car, malgré les modifications apportées au fil du temps, un travail de fond doit être mené et c'est une chance à ne pas manquer. Notre acte cantonal fondamental est l'assise de notre ordre juridique qui doit être cohérent. Le temps des cataplasmes et du rafistolage est passé. Une réflexion globale, dans le respect des valeurs qui ont fait et qui feront le Valais, doit être menée afin d'adapter notre Constitution à notre époque et surtout nous permettre de relever les défis qui nous attendent.

Nous constatons que bon nombre d'articles sont dépassés pour ne pas dire désuets, comme par exemple l'assurance du bétail qui devrait trouver une autre place dans l'ordre législatif. A contrario, notre Constitution n'a pas suivi toutes les évolutions de ce dernier siècle et n'est plus en adéquation avec la réalité et surtout, notre avenir. Qui pourrait contester que de nombreuses évolutions sociétales sont heureusement intervenues et que d'autres doivent suivre ? Qui pourrait contester que notre environnement, le monde de l'énergie, de l'éducation, de la communication, du développement durable, pour ne citer que ces domaines, ont diamétralement changé ? Personne de censé. C'est pourquoi une révision complète de notre Constitution cantonale s'impose logiquement. Penser le contraire, c'est chercher à cultiver son pré carré et des intérêts cachés.

Ce dépoussiérage centenaire ne doit pas susciter la peur mais créer des envies, notre avenir en dépend. Le retour d'expériences, en particulier des fribourgeois qui ont constaté un engouement record, doivent nous inciter à œuvrer dans ce projet ambitieux que de réviser complètement la Constitution en confiant cette mission à une Constituante afin de bénéficier d'un maximum de compétences et d'horizons différents de la société civile.

Trois cantons n'ont pas encore révisé leur Constitution, évitons d'être le dernier à agir. C'est pourquoi nous nous associons à cette mobilisation invitant les citoyennes et citoyens à saisir cette opportunité, avec passion, ambition, vision et appelle à voter OUI à la révision totale de notre Constitution et OUI à une Constituante.

# Pourquoi choisir une Constituante?

*Madeline Heiniger / Centre gauche - PCSVr*

## **Pour un large débat citoyen**

La révision totale de notre Constitution, c'est l'occasion de redéfinir un certain nombre de règles fondamentales de notre vivre ensemble, aujourd'hui, en Valais. Une Constitution, c'est une sorte de « charte », qui demande un travail de fond sur nos valeurs communes, nos aspirations, notre vision. Sa mise à jour doit refléter la réalité actuelle et la population dans toute sa diversité. Une Constituante en est le meilleur outil.

Cette entreprise mérite que l'on mène un débat élargi au plus grand nombre. C'est un moment privilégié pour la démocratie, une démocratie active, avec l'objectif de faire remonter les idées de la population dans des groupes de travail ou par d'autres moyens encore, médiatiques ou digitaux.

## **Sortir du sérail politique**

Elire une Constituante, c'est non seulement élargir la participation au débat, mais c'est aussi sortir du sérail politique, d'une approche partisane. Une Constituante, c'est l'idée proposée par celles et ceux qui ont signé l'initiative. Ça correspond à la volonté ferme de remettre le débat dans la société civile et de dépasser les jeux et les mots d'ordre partisans.

On observe souvent un clivage entre la population et le monde politique : nous soutenons cette occasion de dépasser ce clivage, et pour le peuple de reprendre le pouvoir citoyen qui est le sien pour définir notre avenir commun.

## **Non, le parlement, ce n'est pas la panacée**

Certains estiment que c'est un travail législatif à faire par les parlementaires et que ce serait moins coûteux. A notre avis, cette belle entreprise mérite qu'on investisse le temps nécessaire au cours des 4 ans prévus, avec une méthode participative et accompagnés par des experts quand c'est nécessaire. Le parlement n'a pas cette disponibilité et doit assumer d'autres priorités. Le coût prévu pour la Constituante (env. 5 mio sur 4 ans) dépassera peut-être celui d'un travail au parlement, mais ça correspondra à l'investissement de 130 personnes élues dans ce but, pour ce travail précis.

***Avec cette Constituante, nous voyons une chance de redéfinir les règles qui nous rassemblent, avec ouverture et respect de celles et ceux qui composent notre société aujourd'hui.***

# La Constituante : donner la parole aux “sans-voix”

*Antoine Cretton / Entremont Autrement*

Nous estimons que, pour imaginer un texte aussi important que notre Constitution, il est essentiel que les représentants du peuple soient le plus largement représentatifs possible.

Cette représentation devrait être plus « **féminisée** » par exemple que ne l'est le Parlement actuel (à peine un quart de femmes) ; les **jeunes** devront aussi être davantage présents, puisque c'est à eux qu'elle est prioritairement destinée, mais aussi des personnes qui ne s'expriment pas forcément aujourd'hui dans les partis traditionnels, autrement dit les **sans-voix**, qui peuvent représenter des groupes sociaux à qui l'on ne demande pas souvent leur avis. Il ne s'agit pas ici de dénier aux parlementaires les compétences qu'ils ont acquises dans l'exercice de leur mandat, mais de les enrichir, par la mise à contribution de multiples compétences qui s'exercent dans la société civile dans toutes sortes de domaines.

On constate que le PDC craint la mise en place d'une Constituante, soit une représentation populaire qu'il risque de ne pas pouvoir contrôler, comme c'est le cas d'autres institutions aujourd'hui, dans lesquelles il sait pouvoir recueillir assez aisément une majorité dévouée.

La question financière est un prétexte qui n'impressionne plus personne, élaborer une Constitution exige une attention suffisamment soutenue, sur un temps très long, qu'on ne saurait imposer à des députés, au risque de les détourner du travail pour lequel ils ont été élus.

# Une Constitution d'une autre époque.

Gilbert Truffer / SPO

Ce 8 mars, dans un mois et 6 jours, notre Constitution va fêter son 111<sup>e</sup> anniversaire. Au fil de cette centaine d'années, notre Constitution a subi plusieurs révisions partielles. De grandes parties de la Constitution sont une réponse à des problèmes qui existaient dans le Valais du 19<sup>e</sup> siècle.

En 1907, l'année de naissance de la Constitution, le tunnel du Simplon était ouvert depuis un an seulement. La Lonza faisait ses premiers pas à Gampel, et l'utilisation de l'énergie hydraulique commençait à se développer. A l'époque, il y avait peut-être un ou deux appareils téléphoniques par village, en toute probabilité chez le prêtre, le professeur, ou chez le président de commune. La majorité des villages étaient uniquement accessible par pied ou par mulet.

Le monde d'aujourd'hui n'est plus le même. Par conséquent, notre Constitution doit également changer d'aspect. En lisant notre texte de loi fondateur, je constate que de nombreux domaines importants n'ont aucune base constitutionnelle. Aucune mention n'est faite de l'égalité entre hommes et femmes, aucune disposition existe pour les personnes en situation de handicap, et il n'y a pas le moindre mot au sujet de l'environnement ou de sa protection. Nous ne trouvons aucune base pour les transports privés ni pour les transports publics. C'est également en vain qu'on cherche les principes de base d'une politique énergétique basée sur la durabilité. Une politique sociale semble pareillement être une notion étrangère. A l'opposé de tout cela, nous constatons que l'article 16 prévoit l'instauration d'une assurance pour le bétail comme une des activités principales de l'Etat. **Il est évident: la Constitution actuelle est moins d'actualité que le journal d'hier.**

La commission R21 avait présenté un joli projet. Il y était prévu de tracer les districts ainsi que les préfets devenus superflus, de favoriser les fusions de communes, et de chercher à instaurer une nouvelle réglementation pour l'élection du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Tout a échoué en juin 2015 à cause de la règle des 35 sièges pour le Haut-Valais qui a inutilement fait couler le projet.

Je soutiens également une **Constituante**. Dans ce genre de plenum s'engageraient des femmes et des hommes qui ne se laisserait en toute probabilité jamais élir au Grand Conseil pour y passer des heures et des jours à mener des discussions sur le budget de l'Etat ou à légiférer sur une loi d'application d'un code de procédure pénale. Il s'agirait ici plutôt de personnes avec une vision et des idées nouvelles pour ainsi apporter leur pierre à l'édifice pour renouveler notre texte de loi fondamental.

# Personnes de contact

- **René Constantin** / PLRVS 079 478 21 63
- **Barbara Lanthemann** / PSVr 079 773 31 23
- **Gilbert Truffer** / SPO 079 417 49 60
- **Christophe Clivaz** / Les Verts 079 374 51 78
- **Antoine Cretton** / Entremont Autrement 079 418 50 16
- **Madeline Heiniger** / CG-PCSVr 079 683 71 37
- **Olivier Cottagnoud** / GVA 079 202 78 38
- **Jean-Marie Bornet** / RCV 079 220 49 89

*Ce 4 mars prochain:*

## OUI à la Constituante valaisanne !

